

Les ménages d'agriculteurs en 2000 : un sur trois est pluriactif

Solange RATTIN

SCEES - Bureau de
l'information statistique

Entre 1988 et 2000, la typologie des ménages d'agriculteurs se simplifie. Un ménage sur trois est pluriactif, un sur deux se consacre uniquement à l'agriculture. Si le comportement des exploitants varie peu au cours du temps, celui des conjoints a beaucoup évolué. Aujourd'hui, 60 % des épouses de jeunes agriculteurs ont un métier indépendant, exercé hors agriculture. Le développement des exploitations agricoles sous forme sociétaire a encore accentué cette tendance. Les plus grandes exploitations sont celles où l'exploitant est uniquement agriculteur et dont le conjoint exerce une profession non agricole.

En 2000, sur les 663 800 ménages agricoles recensés en métropole, 314 400 sont dits « monoactifs » en ce sens que ni l'exploitant ni son conjoint ne travaille hors agriculture (encadré p. 13). Leur proportion s'est fortement accrue depuis 1988, pour atteindre 47,4 % en 2000, même si leur nombre reste relativement stable depuis douze ans. Le nombre des ménages monoactifs a augmenté au rythme moyen de 1,6 % par an entre 1988 et 2000, pendant que le nombre total d'exploitations diminuait de 3,5 % par an. 82 600 des ménages monoactifs concernent des exploitants retraités. Leur nombre a diminué, mais moins vite que celui de l'ensemble des exploitations. Par ailleurs, la proportion de ménages pluriactifs, à savoir ceux où l'un au moins des membres du couple exerce une activité non agricole, augmente aussi. Elle passe de 22 % en 1988 à 35 % en 2000, avec un accroissement très sensible du nombre de ménages où seul le conjoint travaille à l'extérieur : + 2,2 % par an entre 1988 et 2000. Le nombre des ménages pluriactifs où seul l'exploitant ajoute

une profession non agricole à son activité sur l'exploitation est en baisse, tandis que celui où les deux conjoints travaillent à l'extérieur est relativement stable.

Si ces deux types de ménages bien différenciés progressent entre 1988 et 2000, il s'ensuit que les situations mixtes régressent de façon importante, soit au rythme moyen de 11 % l'an. Ces situations mixtes constituent 17 % de l'ensemble des ménages en 2000. Elles en formaient 47 % douze ans plus tôt. Deux fois sur trois, le conjoint a une activité sur l'exploitation, mais sa profession principale traduit un statut d'inactivité. En 1988, ce sont surtout des femmes, âgées de trente-cinq à soixante-quatre ans. Elles ne reconnaissent pas – ou la personne interrogée ne reconnaît pas – leur travail à la ferme comme une véritable profession, et elles sont classées en tant que « femmes au foyer ». Si cette situation existe toujours en 2000, elle a considérablement régressé. En revanche, ces ménages mixtes incluent maintenant des conjoints de sexe masculin âgés de

Tableau 1
Les conjoints d'exploitants travaillent plus souvent hors agriculture

En millier

Type de ménage de l'exploitant	1988	2000	Taux annuel moyen de variation 1988-2000 (en %)
Monoactif	312,1	314,4	+ 0,1
L'exploitant est uniquement agriculteur	191,1	231,8	+ 1,6
L'exploitant perçoit une retraite	121,0	82,6	- 3,1
Pluriactif	226,8	234,9	+ 0,3
Seul le conjoint est actif non agricole	85,3	110,3	+ 2,2
Les deux conjoints sont actifs non agricoles	65,9	65,1	- 0,1
Seul l'exploitant est pluriactif	75,6	59,5	- 2,0
Autres cas	477,8	114,5	- 11,2
Le conjoint est actif sur l'exploitation mais a un statut déclaré d'inactivité (femme au foyer, retraite)	299,7	76,0	- 10,8
Ensemble des exploitations	1 016,7	663,8	- 3,5

Source : AGRESTE - Recensements agricoles

plus de soixante-cinq ans et retraités. Leur femme a repris la direction de l'exploitation quand ils ont cessé leur activité, même s'ils continuent à fournir un travail d'appoint (tableau 1).

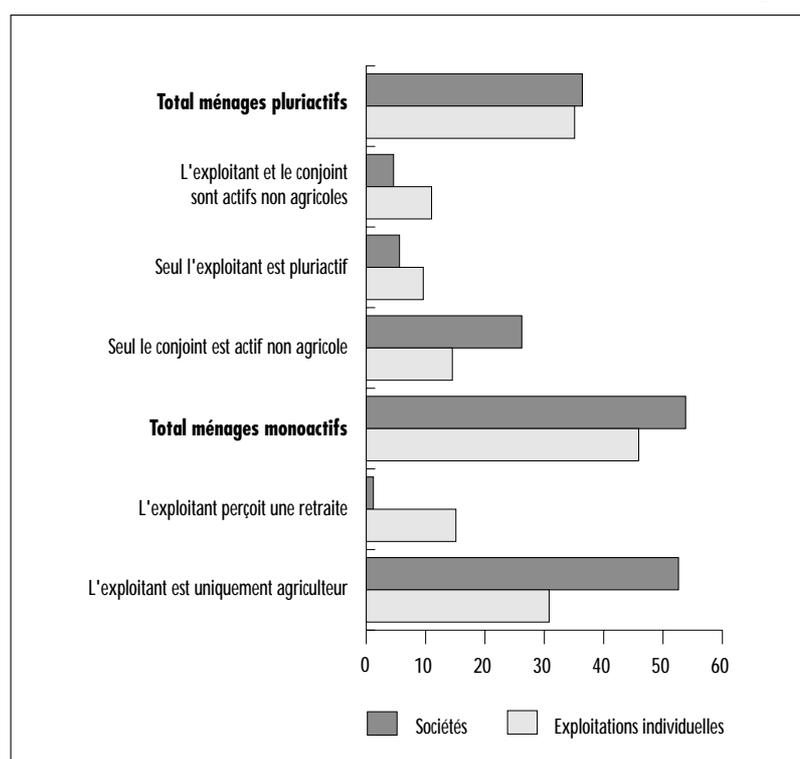
Des métiers indépendants

Les exploitants en société sont rarement pluriactifs. Toutefois, les formes sociétaires rassemblent 29 % des ménages pluriactifs où seul le conjoint a une activité non agricole, alors qu'elles ne constituent que 19 % de l'ensemble des exploitations. Dans une exploitation en société sur quatre, le ménage du premier coexploitant est de ce type. La proportion atteint même un tiers dans les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) (graphique 1). Ces grandes unités requièrent une importante quantité de travail qui peut être fournie par une main-d'œuvre salariée. Les conjoints exercent ainsi le métier de leur choix, comme dans la plupart des autres ménages. La profession dominante des conjoints est celle d'employé (51 % des conjoints), suivie de celle dite « intermédiaire », tel instituteur, infirmier (20 % des conjoints). Dans les ménages pluriactifs où seul le conjoint est actif non agricole, près d'un conjoint sur deux a au moins le niveau du baccalauréat, deux fois plus souvent que l'ensemble des conjoints d'exploitants. Pour les conjoints de moins de trente-cinq ans, la proportion atteint 61 %, soit dix points de plus que pour l'ensemble des jeunes conjoints d'exploitants.

La proportion de ces ménages pluriactifs augmente avec la dimension économique de l'exploitation (définitions p. 12). Elle est de 5 % dans les exploitations de moins de 8 UDE (1 UDE vaut 1,5 hectare d'équivalent-blé), atteint 21 % quand la dimension est comprise entre 16 et 40 UDE et s'élève à 26 % quand la taille est

Graphique 1
Dans les sociétés, la pluriactivité des ménages est due au conjoint

En %



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

supérieure à 40 UDE. Ainsi, les exploitations où seul le conjoint travaille à l'extérieur totalisent le quart du potentiel économique agricole total, alors qu'elles ne constituent que 17 % de l'ensemble des exploitations. De même, elles exploitent un quart de la superficie agricole utilisée totale, disposant chacune d'une surface une fois et demi supérieure à celle de l'ensemble des exploitations.

Par ailleurs, quelle que soit la dimension de l'exploitation, le modèle le plus souvent rencontré dans les jeunes ménages pluriactifs est celui du mari qui travaille exclusivement sur l'exploitation et de l'épouse qui exerce un métier non agricole (encadré p. 10). Près du tiers des exploitations de plus de 40 UDE sont de ce type quand l'exploitant a moins de trente-cinq ans, 10 % seulement quand il est âgé de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans. Un couple sur quatre est un ménage pluriactif où seul le conjoint exerce un métier non agricole. La proportion dépasse le tiers pour les exploitants de moins de trente-cinq ans.

Une bonne formation agricole

La plupart des conjoints, seuls actifs non agricoles du ménage, n'ont aucune activité sur l'exploitation. Cependant, près d'un sur trois cumule deux activités, avec une prédominance du travail à moins d'un quart de temps sur l'exploitation. Le conjoint participe plus rarement aux travaux de la ferme dans les jeunes ménages : 19 % si l'exploitant a moins de trente-cinq ans, 40 % s'il est âgé de cinquante-cinq à soixante-quatre ans (graphique 2). Le travail fourni aux exploitations est en moyenne de 1,8 UTA par exploitation, soit l'équivalent d'1,8 personne occupée à plein temps pendant une année. Moins de 10 % de ce travail total est effectué par les conjoints. Dans 80 % des ménages pluriactifs où seul le conjoint exerce une activité non agricole, les chefs d'exploitation travaillent à plein temps sans aucune activité secondaire. Ils assurent en moyenne un peu plus de la moitié du travail total, soit 69 % dans les exploitations individuelles, et 55 % dans les sociétés, où la main d'œuvre salariée en prend 38 % à sa charge.

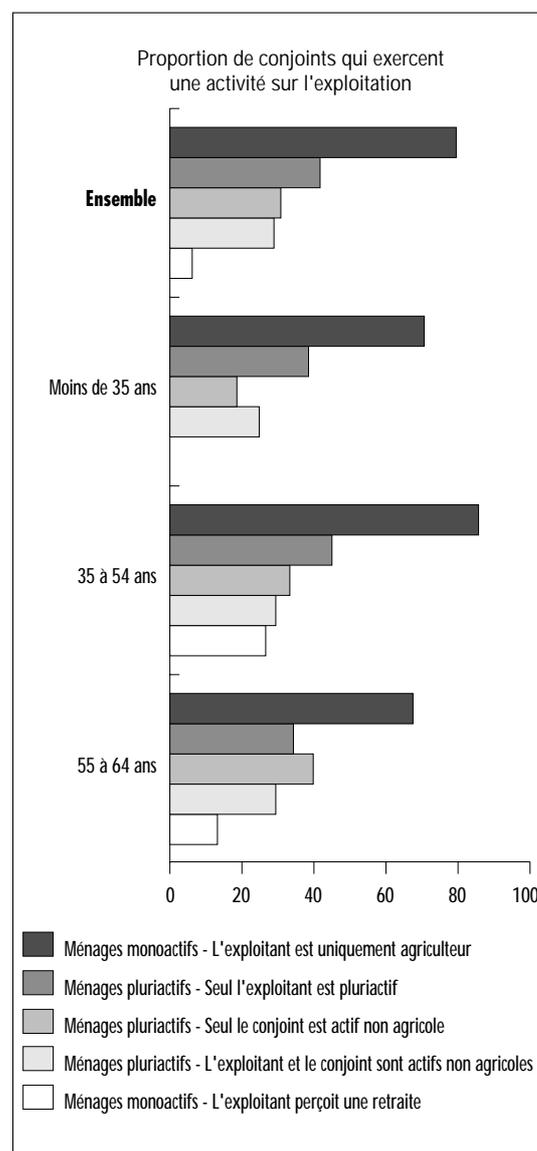
Plus des deux tiers de ces exploitants ont une formation agricole et pour un quart d'entre eux, elle atteint ou dépasse le niveau du brevet professionnel. Un jeune exploitant sur deux a fait ses études dans un établissement

d'enseignement agricole, et plus d'un sur quatre a suivi un cycle d'enseignement supérieur. Près de neuf exploitations sur dix répondant à ce dernier schéma sont des exploitations professionnelles (définitions p. 12), à quasi-égalité avec celles dont le ménage, monoactif, a un chef qui se consacre uniquement à l'agriculture (tableau 2).

Ces ménages pluriactifs où seul le conjoint exerce une activité non agricole, sont bien représentés dans les régions de grandes cultures du Centre-Nord, où les grandes unités sont nombreuses : 22 % des exploitations de la région Centre, 21 % de celles de Picardie et de l'Île-de-France (carte 1).

Graphique 2
Une faible activité sur l'exploitation pour les conjoints des ménages pluriactifs

En %



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

L'élevage laitier monopolise toutes les énergies

Parmi les ménages monoactifs, les célibataires sont presque aussi nombreux que ceux qui vivent en couple. Cependant, la taille de l'exploitation est plus importante en présence d'un conjoint : 73 UDE en moyenne, contre 53 si l'exploitant est seul. De même, les superficies exploitées sont plus grandes : 64 hectares en moyenne pour un couple, 54 hectares pour un exploitant seul. En effet, dans les ménages monoactifs où l'exploitant est uniquement agriculteur, 80 % des conjoints travaillent sur l'exploitation et 46 % y consacrent tout leur temps [2]. Toutefois, étant absents dans près d'un cas sur deux, les conjoints ne fournissent en moyenne que 14 % du travail total, dans ce type d'exploitations. Dans les sociétés (44 % de l'ensemble de ces exploitations), les conjoints procurent à l'exploita-

tion 6 % du travail total, 37 % revenant à la main-d'œuvre salariée. Les exploitants eux-mêmes fournissent en moyenne plus de la moitié du travail total, et plus des trois quarts dans les exploitations individuelles.

Dans les ménages monoactifs, 40 % des conjoints de moins de trente-cinq ans ont une formation agricole, contre 20 % seulement de l'ensemble des plus jeunes conjoints. En revanche, leur niveau d'études est plus bas que celui des conjoints qui travaillent à l'extérieur. Toutefois, l'écart se réduit sensiblement pour les plus jeunes. Un peu plus de la moitié des jeunes conjoints a atteint le niveau du secondaire long dans les ménages monoactifs. La proportion est de deux sur trois pour les conjoints dont la profession s'exerce hors agriculture, dans les ménages pluriactifs (encadré p. 8).

Dans les ménages monoactifs, deux exploitants sur trois, agriculteurs exclusifs, ont fait

Tableau 2

Les exploitations sont plus grandes si l'exploitant vit en couple

En %

Caractéristiques des exploitations selon le type de ménage de l'exploitant	Monoactif ou		Pluriactif ou					Ensemble
	L'exploitant est uniquement agriculteur		L'exploitant perçoit une retraite	seul le conjoint est actif non agricole	Le chef et son conjoint sont actifs non agricoles	Seul l'exploitant est actif non agricole		
	sans conjoint	avec conjoint				sans conjoint	avec conjoint	
Proportion d'exploitations								
de moins de 8 UDE ¹	11,4	5,5	88,8	10,1	60,4	57,0	45,6	34,0
de 40 UDE et plus	44,6	65,6	2,2	56,1	13,7	12,8	28,2	36,4
de 100 UDE et plus	12,0	20,1	0,6	17,8	4,6	4,0	11,6	11,0
de moins de 20 hectares	29,0	22,8	94,5	27,2	73,2	70,5	59,8	49,0
de 100 hectares et plus professionnelles ²	14,7	19,1	0,5	20,9	5,2	4,4	10,6	11,9
professionnelles ²	83,6	92,4	5,7	85,7	22,8	23,9	42,6	59,2
en société	24,2	31,5	1,8	29,3	8,7	9,6	14,8	18,6
avec salariés permanents	11,7	16,9	1,9	15,3	7,1	8,1	13,5	10,7
avec salariés saisonniers	27,2	33,8	17,6	33,8	20,0	20,7	25,7	26,6
Proportion d'exploitants								
de sexe féminin	13,9	17,9	21,6	16,4	16,9	19,3	11,1	21,9
de moins de 40 ans	43,2	22,9	0,1	39,9	25,3	35,4	18,0	24,9
à temps plein sur l'exploitation	81,0	87,3	5,1	81,9	9,4	9,1	20,6	52,2
à moins d'un mi-temps sur l'exploitation	8,8	5,1	85,4	8,8	74,4	71,5	59,3	35,9
avec activité secondaire non agricole	-	-	0,6	-	24,0	26,4	41,2	6,0
Proportion de conjoints								
à temps plein sur l'exploitation	-	46,4	1,3	0,8	0,8	-	15,2	15,2
à moins d'un mi-temps sur l'exploitation pluriactifs ³	-	34,3	97,3	94,4	96,5	-	74,4	73,4
	-	-	-	30,8	28,9	-	-	11,8

1. Une UDE équivaut à 1,5 hectare d'équivalent-blé.

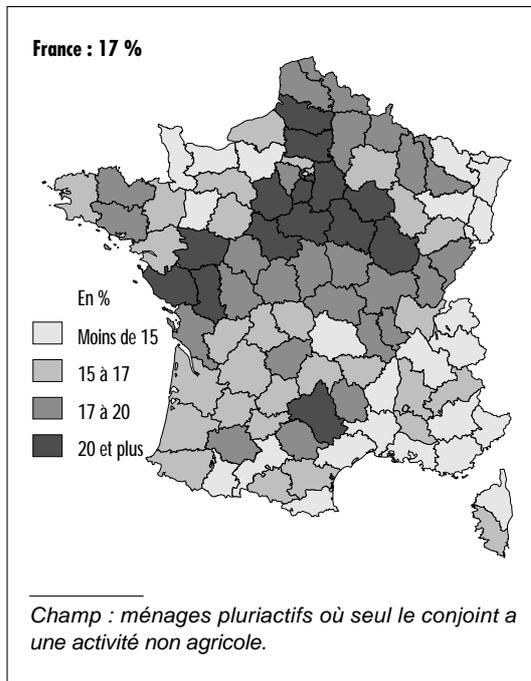
2. Les exploitations « professionnelles » sont celles où la quantité de travail fourni est équivalente à celle d'une personne occupée au moins à trois quarts de temps pendant une année et dont la dimension économique est au moins égale à 8 UDE, soit environ 12 hectares d'équivalent-blé.

3. Travaillant à la fois sur l'exploitation et à l'extérieur, à titre principal ou secondaire.

Les chiffres grisés correspondent à des valeurs supérieures à la moyenne nationale.

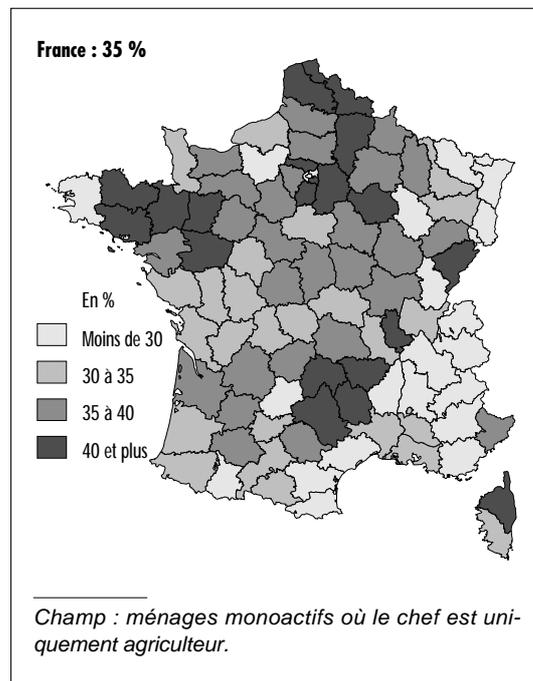
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Carte 1
Le conjoint travaille hors agriculture dans les régions de grandes cultures



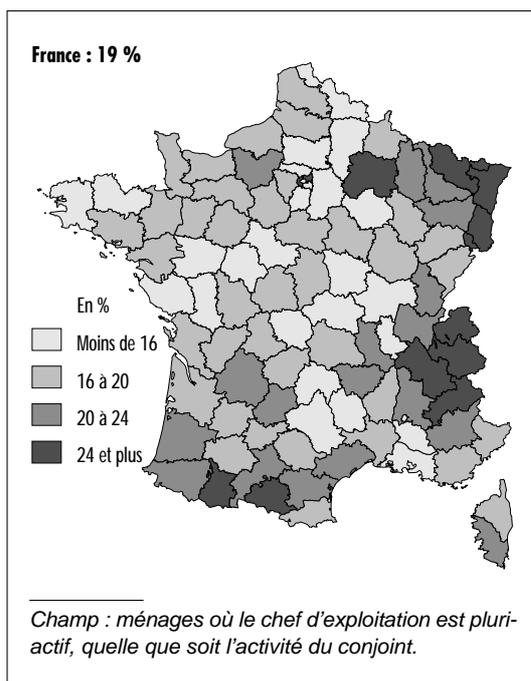
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Carte 2
Plus d'un ménage sur deux se consacre uniquement à l'agriculture dans le Cantal



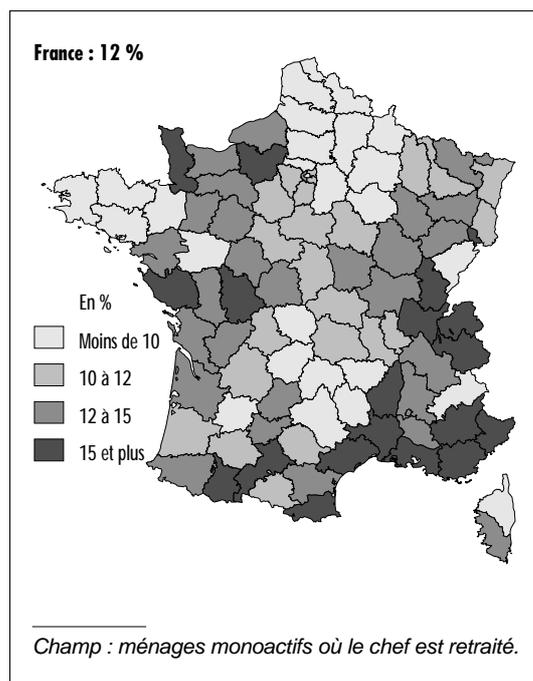
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Carte 3
Un tiers d'exploitants pluriactifs en Alsace



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Carte 4
Un quart d'exploitants retraités dans le Var



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Un élève de l'enseignement agricole sur cinq est enfant d'agriculteur

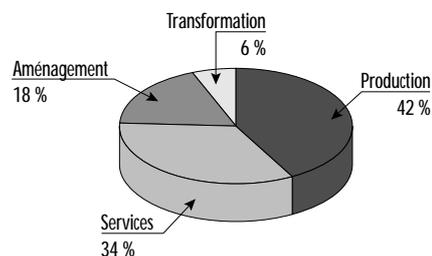
L'enseignement agricole accueillait 194 000 élèves et étudiants en 2000, dont 110 000 dans l'enseignement privé. Les élèves issus de familles d'agriculteurs exploitants ou de salariés agricoles ne couvrent plus que 21 % des effectifs en 2000, contre 42 % en 1985. Bien que cette proportion soit en constante diminution, le nombre d'élèves issus du milieu agricole est relativement stable depuis quelques années, malgré la réduction du nombre d'agriculteurs. En 1999, la population des ménages correspondants représentait seulement 3 % de l'ensemble de la population française (graphique 1).

Comme dans les autres types d'enseignement, le niveau de formation monte. En 2000, un tiers des élèves est scolarisé dans le secondaire long, conduisant au baccalauréat professionnel et 13 % préparent un diplôme de technicien supérieur agricole. Les filles, qui constituent 44 % de l'ensemble des élèves, se trouvent plus souvent dans les filières longues : 36 % d'entre elles sont scolarisées au niveau le plus élevé, contre 13 % des garçons.

Une minorité des élèves de l'enseignement agricole s'oriente dans le secteur de la production. Par ailleurs, le suivi de cette filière ne débouchera pas nécessairement sur une profession d'agriculteur (graphique 2). D'une manière générale, l'enseignement public dispense plutôt des formations de cycle long et supérieur, dans les lycées d'enseignement professionnel agricole (LEPA), les lycées d'enseignement général et

technique agricole (LEGTA) et les établissements d'enseignement supérieur. L'enseignement privé assure surtout des formations de cycle court. L'enseignement supérieur agricole de cycle court forme des techniciens supérieurs, le cycle long des ingénieurs, des vétérinaires, des enseignants et des paysagistes.

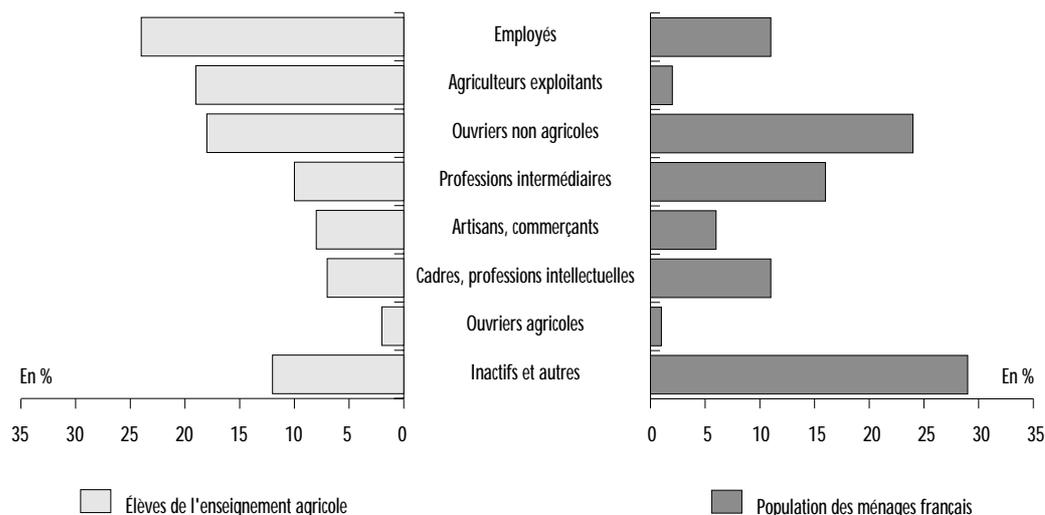
Graphique 2
Le secteur de la production n'est plus majoritaire



Champ : élèves de l'enseignement agricole en 2000. Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DGER.

Graphique 1

Les élèves de l'enseignement agricole sont plus souvent enfants d'employés que d'agriculteurs



Lecture : 24 % des élèves scolarisés dans l'enseignement agricole sont enfants d'employés. 11 % de l'ensemble de la population française vit dans des ménages où la personne de référence exerce la profession d'employé. Sources : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DGER. INSEE - Recensement de la population 1999.

leurs études dans un établissement d'enseignement agricole. Le niveau atteint est un peu moins élevé que celui des exploitants des ménages pluriactifs où seul le conjoint travaille à l'extérieur, mais ils sont aussi un peu plus âgés. Près d'un sur cinq a plus de cinquante-cinq ans, presque trois fois plus que dans l'autre type de ménage. Pour les plus jeunes exploitants, le niveau de formation agricole est équivalent dans les deux types de ménages [5].

Ces deux types de ménages coexistent dans les zones de grandes cultures du Centre-Nord, mais les ménages monoactifs sont également nombreux dans les zones d'élevage laitier : 43 % en Bretagne, 42 % en Auvergne (carte 2). En effet, 60 % des éleveurs bovins laitiers n'exercent aucune activité extérieure, contre la moitié des maraîchers et horticulteurs et un tiers seulement des exploitants de grandes cultures (graphique 3).

La pluriactivité des exploitants culmine entre 35 et 54 ans

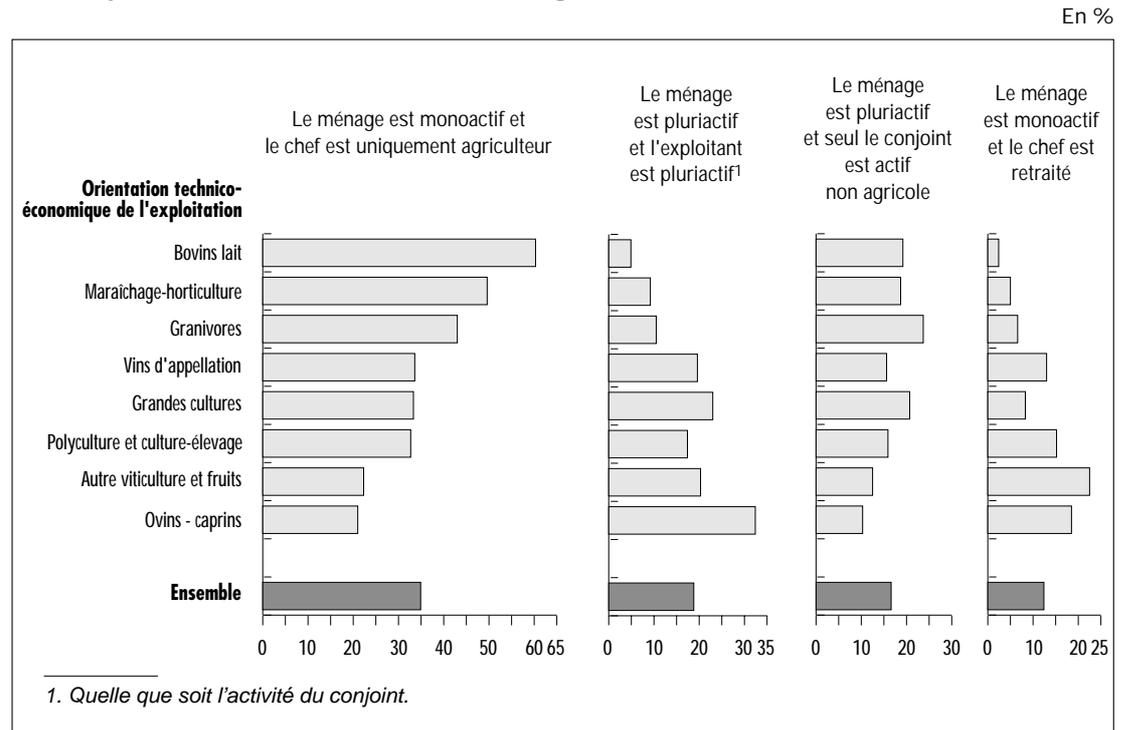
En 2000, 124 600 ménages, soit 19 % du total, sont pluriactifs avec un chef d'exploitation qui travaille hors agriculture. Pour une moitié, le conjoint exerce aussi un métier non

agricole, pour l'autre, seul l'exploitant est pluriactif.

La pluriactivité des agriculteurs âgés de trente-cinq à cinquante-quatre ans est plus importante que celle des plus jeunes : 26 % contre 18 %. Dans les jeunes ménages, les exploitants sont souvent seuls à travailler à l'extérieur pour la simple raison que huit sur dix ne vivent pas en couple (encadré p. 11). Si, par la suite, ils épousent une personne exerçant un métier non agricole, ils continuent à exercer leur propre activité non agricole. Les ménages de chefs d'exploitation peuvent aussi évoluer au cours du temps. Certains fils d'exploitants travaillent hors agriculture avant de reprendre l'exploitation familiale. Si la succession est tardive, et l'exploitation plutôt petite, ils peuvent s'y installer en tant que pluriactifs, conservant le métier précédemment exercé [6].

Les exploitants pluriactifs ont plus rarement que les autres une formation agricole et, quand elle existe, le niveau est moins élevé. Près de 60 % des pluriactifs de moins de trente-cinq ans n'ont aucune formation agricole. En revanche, un jeune exploitant sur trois a au moins le niveau du baccalauréat dans l'enseignement général (graphique 4). Les exploitants pluriactifs consacrent relativement peu de temps à l'exploitation et ce, d'autant moins que le conjoint travaille également hors

Graphique 3
Une majorité de monoactifs dans les élevages laitiers



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

agriculture. Dans les ménages où seul l'exploitant est pluriactif, les deux tiers d'entre eux consacrent moins d'un mi-temps sur l'exploitation. Quand les deux conjoints ont une activité non agricole, trois exploitants sur quatre effectuent moins d'un mi-temps. Cependant, l'activité du conjoint ne se substitue pas à celle de l'exploitant : plus le temps de travail de celui-ci est réduit, plus celui de son conjoint l'est aussi. Dans 30 % des ménages où seul l'exploitant est actif non agricole, le mari consacre moins d'un quart de temps à l'exploitation et l'épouse n'y travaille pas du tout. Dans 4 % seulement des cas, le conjoint occupe au moins la moitié de son temps sur l'exploitation quand l'exploitant y travaille moins d'un mi-temps.

Dans deux ménages pluriactifs sur trois où seul l'exploitant a une activité extérieure, l'activité non agricole est la profession principale. La proportion atteint les trois quarts lorsque le conjoint est aussi non agriculteur. Les professions les plus courantes sont celles d'employé et d'ouvrier. Les professions non salariées, qui pourraient permettre une meilleure disponibilité pour l'exploitation sont relativement rares. Toutes ces caractéristiques font que les exploitants pluriactifs vivent sur de petites exploitations, par choix ou par nécessité. Plus de la moitié des unités ont une dimension économique inférieure à 8 UDE. Avec 29 UDE en moyenne, leur dimension économique est une fois et demi inférieure à celle de l'ensemble des exploitations. Lorsque

les deux conjoints travaillent à l'extérieur, la dimension moyenne n'est plus que de 21 UDE, et 18 % des exploitations ont une taille inférieure à 4 UDE.

Les exploitations de bonne dimension économique sont relativement rares quand leur chef est pluriactif : une exploitation sur cinq est de taille supérieure à 40 UDE, alors que ces dernières concernent plus d'une exploitation sur trois (graphique 5). Elles peuvent être celles d'exploitants qui exercent à titre secondaire une fonction « d'élu », telle celle de maire ou de représentant syndical. Près de 30 % des exploitants pluriactifs exercent leur activité non agricole à titre secondaire, 40 % s'ils vivent en couple et si leur conjoint ne travaille pas à l'extérieur. Comme les agriculteurs monoactifs, les pluriactifs vivant en couple ont souvent des exploitations plus grandes : 26 UDE en moyenne, contre 22 UDE si l'exploitant vit seul. D'une part, les exploitants mariés sont en général plus âgés, donc moins endettés qu'au moment de l'installation. D'autre part, le conjoint participe au développement de l'exploitation, soit par le travail qu'il lui fournit, soit par le revenu extérieur qu'il lui procure [4].

Sur les exploitations où le chef est pluriactif, le travail fourni est de 0,8 UTA. L'exploitant

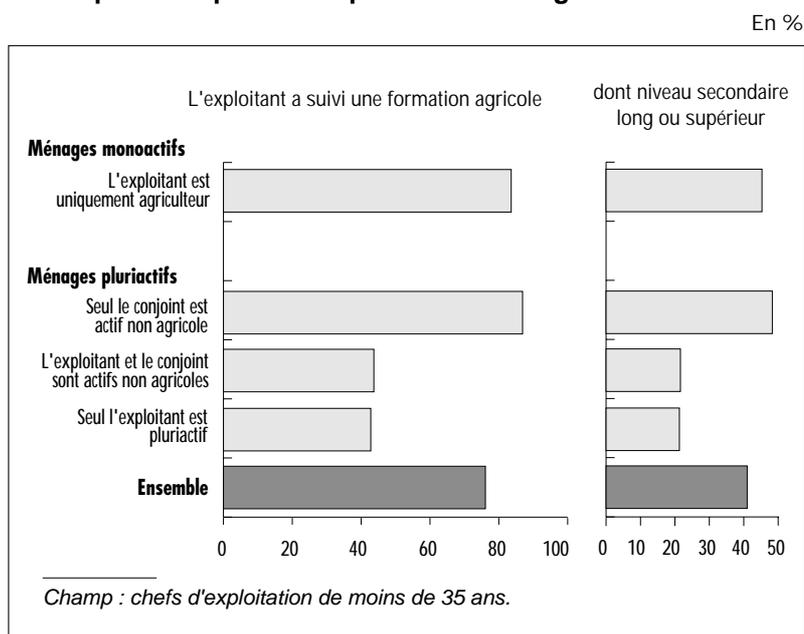
Les épouses d'agriculteurs ont modifié leur comportement

L'origine sociale, comme le statut des épouses d'agriculteurs a beaucoup évolué. Autrefois filles d'agriculteurs et aides familiales sur l'exploitation de leurs parents, elles épousaient des agriculteurs et devenaient aides familiales sur l'exploitation de leur mari. Elles sont aujourd'hui plus souvent issues de milieux non agricoles et conservent la profession non agricole exercée avant la vie de couple. En 1997, deux jeunes agriculteurs sur trois qui s'installent sur une exploitation agricole et qui vivent en couple, ont une conjointe travaillant hors agriculture, contre la moitié seulement dix ans plus tôt.

Par ailleurs, 88 % des filles d'exploitants, âgées de vingt à vingt-neuf ans, vivant sur les exploitations agricoles et ayant une activité professionnelle, l'exercent hors agriculture, contre 73 % seulement en 1979. Cet accroissement des activités non agricoles des enfants d'agriculteurs concerne aussi les garçons, mais avec beaucoup moins d'ampleur : 60 % travaillent hors agriculture en 2000, contre 53 % en 1979.

Les femmes s'éloignent de l'activité agricole, mais sans doute aussi du mode de vie qui l'accompagne [7]. Le changement des comportements a d'importantes répercussions sur l'évolution de la structure des ménages d'exploitants. La percée des formes sociétales et l'augmentation globale de la dimension des exploitations amplifient encore ces mouvements.

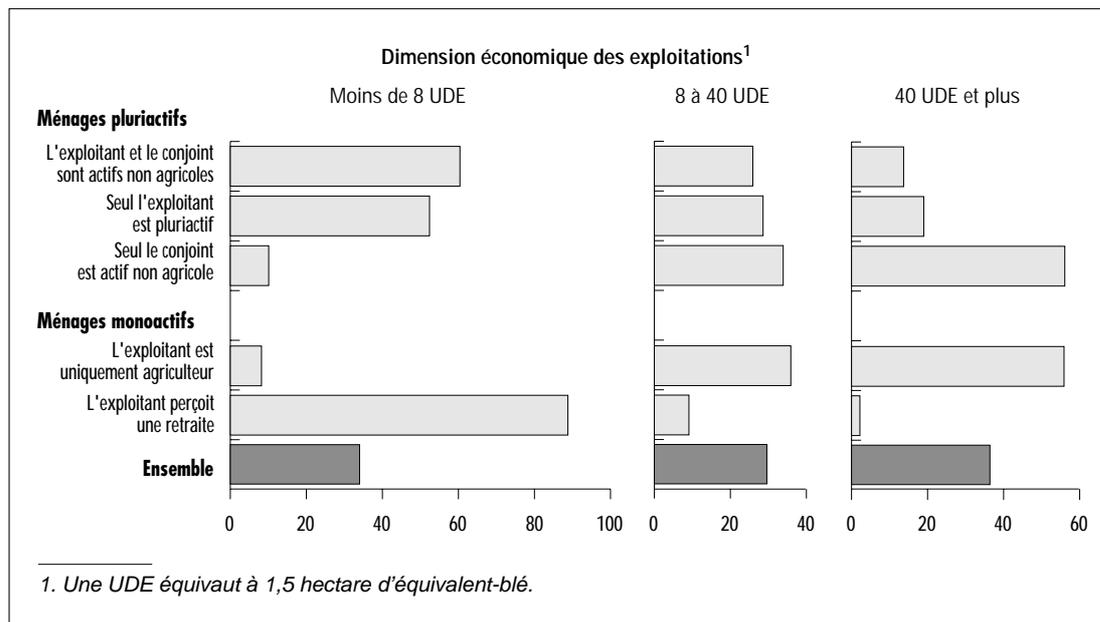
Graphique 4
Les exploitants pluriactifs peu formés à l'agriculture



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Graphique 5 Les exploitants pluriactifs dirigent de petites unités

En %



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Augmentation du célibat pour les exploitants pluriactifs

En 2000, 26 % des chefs d'exploitation vivent sans conjoint, contre 23 % en 1988 (graphique). L'accentuation du célibat chez les plus jeunes, pourrait correspondre à un simple recul de calendrier, comme il s'observe dans les autres milieux socioprofessionnels. Avec la prolongation des études et d'éventuelles difficultés à trouver un emploi, les jeunes retardent leur entrée en vie de couple. Toutefois, chez les agriculteurs, l'augmentation constatée concerne les personnes de tous âges, mais non tous les types de ménages. C'est uniquement quand ils sont les seuls actifs non agricoles du ménage, que les chefs d'exploitation vivent moins souvent en couple en 2000 qu'en 1988. À l'opposé, ceux qui sont uniquement agriculteurs dans un ménage monoactif, ont aujourd'hui plus souvent un conjoint que par le passé.

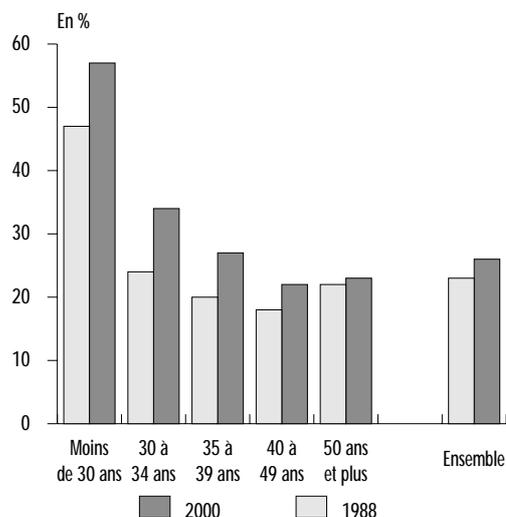
Contrairement aux pluriactifs, ces agriculteurs exclusifs ont des exploitations viables, qui peuvent assurer des revenus corrects à leur famille. La flambée du nombre d'exploitations sous forme sociétaire a amplifié le phénomène. En effet, dans ces exploitations, la proportion d'exploitants de plus de quarante ans et ne vivant pas en couple, a régressé entre 1988 et 2000. Par ailleurs, dès trente-cinq ans, la part des exploitants vivant seuls est toujours moindre dans les sociétés que dans les exploitations individuelles. Entre trente-cinq et trente-neuf ans par exemple, 31 % des exploitants ne vivent pas en couple dans les exploitations individuelles, 22 % seulement dans les exploitations en société.

Contrairement aux hommes, les femmes exploitantes vivent plus souvent en couple en 2000 qu'en 1988. Ceci, quels que soient leur âge et le statut de l'exploitation. Dans les exploitations individuelles, 38 % des femmes chefs d'exploitation ne vivaient pas en couple

en 1988. Elles ne sont plus que 24 % en 2000. La généralisation de la retraite à soixante ans, ainsi que l'amélioration générale de l'espérance de vie, font que les femmes succèdent à leur conjoint de son vivant et non plus lors de son décès, comme c'était souvent le cas auparavant. On peut penser que les exploitantes des formes sociétaires, peu nombreuses en 1988, sont associées de préférence à leur conjoint.

Les agriculteurs vivent moins en couple que par le passé

Proportion d'agriculteurs qui vivent seuls



Champ : hommes exploitants.

Source : AGRESTE - Recensements agricoles

Définitions

Dimension économique de l'exploitation et UDE

Une exploitation viticole de deux hectares est-elle plus ou moins grande qu'un élevage de bovins sur 50 hectares ? Pour le savoir, on utilise la dimension économique des exploitations obtenue en pondérant chacune de leurs productions par des coefficients appelés « marges brutes standard » (MBS). Ils résultent de la valorisation des productions agricoles et des charges affectées. Le résultat peut être exprimé en hectare d'équivalent-blé, c'est-à-dire en nombre d'hectares de blé dégageant la même marge brute. Il est également évalué en unité de dimension européenne (UDE). Une UDE vaut approximativement 1,5 hectare d'équivalent-blé.

UTA : l'unité - travail - annuel

Une UTA équivaut à la quantité de travail fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année. Les contributions de tous les actifs présents sur l'exploitation sont exprimées en fractions de temps complet. Elles sont ensuite totalisées pour établir le temps de travail total réalisé sur l'exploitation.

Exploitation agricole professionnelle

Elle satisfait aux deux critères suivants : atteindre une dimension économique d'au moins 8 UDE et utiliser au minimum l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois quarts de temps pendant une année (0,75 UTA).

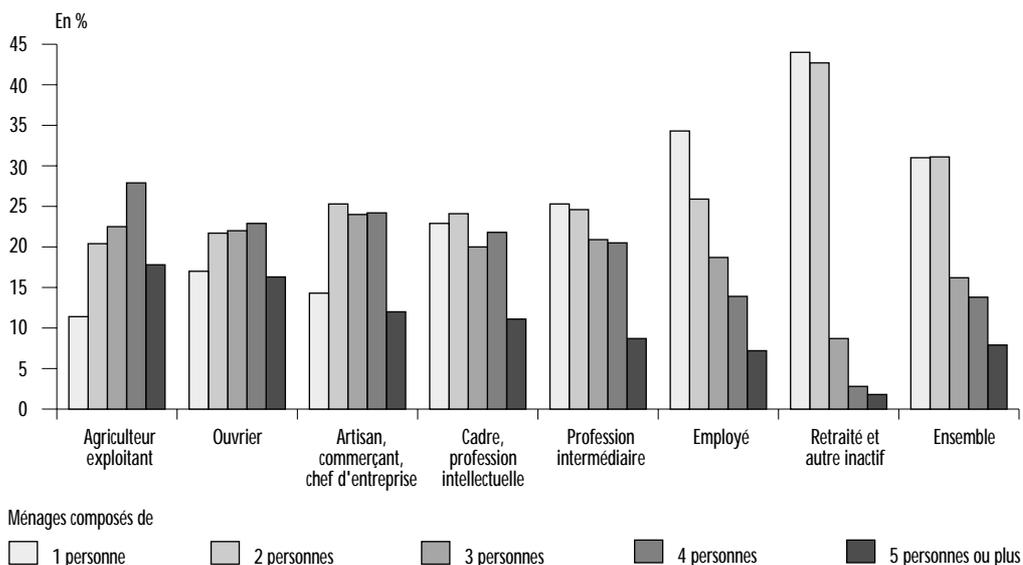
Plus de trois personnes par ménage

Au recensement de la population de 1999, la personne de référence de 380 000 ménages a déclaré une profession principale d'agriculteur exploitant¹. La taille moyenne de ces ménages est de 3,3 personnes, soit une de plus que pour le ménage français moyen. Près d'un ménage d'agriculteurs sur cinq compte au moins cinq personnes, deux fois plus que chez les cadres par exemple. Aujourd'hui, si les agriculteurs n'ont pas plus d'enfants que les autres ménages, ils abritent encore quelquefois sous leur toit leurs parents retraités auxquels ils ont succédé sur l'exploitation. Les ménages d'ouvriers sont presque aussi peuplés que ceux des agriculteurs, mais les personnes vivant seules y sont aussi plus fréquentes. Par ailleurs, ces personnes seules constituent plus du tiers des ménages d'employés.

Les structures familiales varient avec l'âge des personnes, mais aussi avec la zone géographique. Les villes ont l'apanage des ménages de petite taille tandis que l'espace à dominante rurale rassemble plus de ménages complexes [1].

1. Ces ménages rassemblent approximativement ceux qui sont classés par le recensement agricole, comme « monoactifs avec exploitant agricole exclusif » et « pluriactifs où seul le conjoint est actif non agricole ». S'y ajoute une part des autres ménages pluriactifs, quand l'exploitant juge que sa profession principale est tournée vers l'agriculture.

Les plus grandes familles pour les agriculteurs



Source : INSEE - Recensement de la population 1999

effectue la moitié de ce travail et la main d'œuvre salariée un tiers. Bien que petites, près de 10 % de ces exploitations emploient en effet des salariés permanents, mais il s'agit le plus souvent d'emplois à temps partiel. Les salariés permanents fournissent en moyenne 0,3 UTA à chaque exploitation employeuse, soit l'équivalent d'une personne occupée à moins d'un tiers de temps pendant une année. La quantité de travail fournie par la main d'œuvre saisonnière est deux fois moindre. La pluriactivité des exploitants caractérise souvent les zones montagneuses, et surtout les agriculteurs alsaciens. Dans cette région, 34 % des chefs d'exploitation travaillent hors agriculture, dont 19 % en même temps que leur conjoint. La proportion est de 23 % dans la région Rhône-Alpes, 33 % en Savoie (carte 3).

Une activité marginale

En 2000, 12 % des exploitations (82 600) concernent des ménages monoactifs où l'exploitant perçoit une retraite [3]. Ce sont de petites unités, constituées selon les dispositions permises par la législation, c'est-à-dire disposant de superficies en général inférieures à cinq hectares. Elles totalisent moins de 2 % du potentiel économique total et exploitent moins de 2 % de la superficie agricole utilisée par l'ensemble des exploitations. Les trois quarts des exploitants sont âgés de plus de soixante-cinq ans et travaillent à temps partiel. Dans 57 % des cas, ils vivent en couple et la quasi-totalité des conjoints n'a aucune activité. La plupart des conjoints sont aussi des retraités, soit de l'agriculture, soit d'un autre secteur d'activité. Ce type de ménages

Les différents types de ménages d'agriculteurs

Chaque exploitation agricole constitue un ménage composé du chef d'exploitation et des personnes qui vivent avec lui : en général son conjoint, ses enfants, parfois ses parents ou beaux-parents, un ou plusieurs frères ou sœurs. Dans les exploitations en société, s'ajoutent les ménages des autres coexploitants, qui ne sont pas retenus dans cette étude. Les ménages considérés ici sont ceux des exploitants individuels et des premiers coexploitants, en cas de forme sociétaire. Les développements concernent plus précisément la situation du ménage conjugal, composé de l'exploitant et de son conjoint, qu'il s'agisse ou non d'une union légale. Lorsque l'exploitant ne vit pas en couple, il est l'unique membre du ménage.

Toutes les personnes vivant sur l'exploitation et en âge d'activité, n'y travaillent pas nécessairement. Certaines sont inactives (femmes au foyer, retraités), d'autres ont un métier non agricole, qu'elles associent ou non avec un travail sur l'exploitation. Lorsque les deux activités coexistent, on dit que la personne est pluriactive. Toutefois, le fait qu'un fils ou une fille travaille hors agriculture tout en vivant sur l'exploitation familiale, n'est pas très discriminant pour le statut de l'exploitation. Cette situation se rencontre de plus en plus souvent dans les ménages, quelles que soient leurs catégories socioprofessionnelles : des enfants entrés dans la vie active, continuent à vivre chez leurs parents pendant quelques années. En revanche, la nature de l'activité des deux conjoints, qui s'inscrit théoriquement dans une certaine durée, est importante pour l'avenir de l'exploitation.

*** Ménages monoactifs**

Les ménages monoactifs sont ceux dont l'activité professionnelle est exclusivement consacrée à l'exploitation agricole.

Dans les ménages monoactifs où l'exploitant est agri-

culteur exclusif, celui-ci a déclaré une profession principale agricole sans activité secondaire (ou également agricole). Soit il n'a pas de conjoint, soit le conjoint est inactif sur l'exploitation avec une profession principale traduisant un statut d'inactivité (femme au foyer, retraité), soit le conjoint est actif sur l'exploitation avec une profession principale d'agriculteur.

Dans les ménages monoactifs où l'exploitant perçoit une retraite, la situation du conjoint est identique à celle décrite précédemment.

*** Ménages pluriactifs**

Les ménages pluriactifs sont ceux dont l'activité professionnelle agricole est accompagnée, pour l'exploitant et/ou le conjoint, par une activité non agricole.

Dans les ménages pluriactifs où seul le conjoint a une activité non agricole, l'exploitant, non retraité, a une profession principale d'agriculteur sans activité secondaire. Le conjoint a une profession principale ou une activité secondaire hors agriculture. Il peut, ou non, travailler sur l'exploitation.

Dans les ménages pluriactifs où seul le chef d'exploitation a une activité non agricole en plus de son activité sur l'exploitation, celui-ci, non retraité, a une profession principale ou une activité secondaire non agricole. Soit il n'a pas de conjoint, soit le conjoint est inactif sur l'exploitation avec une profession principale traduisant un statut d'inactivité (femme au foyer, retraité), soit le conjoint est actif sur l'exploitation avec une profession principale d'agriculteur.

Dans les ménages pluriactifs où les deux conjoints sont actifs non agricoles, l'exploitant, non retraité, a une profession principale ou une activité secondaire non agricole, en plus de son activité sur l'exploitation.

Le conjoint a une profession principale ou une activité secondaire hors agriculture. Il peut, ou non, travailler sur l'exploitation.

caractérise 22 % des exploitations viticoles hors viticulture d'appellation, ou arboricoles, et 18 % des élevages d'ovins. On les trouve dans le midi méditerranéen (17 % des exploitations provençales ou languedociennes) mais aussi en Basse-Normandie (16 % de l'ensemble des exploitations) et dans les massifs montagneux (carte 4).

Bibliographie

- [1] CRISTOFARI M-F. et LABARTHE G. (2001), « Des ménages de plus en plus petits ». *Insee première*, n° 789.
- [2] MSA (2001), « Les conjoints collaborateurs cotisant en l'an 2000 ». *MSA Synthèses*.
- [3] RATTIN S. (2000), « Un agriculteur sur trois est retraité ou exerce une profession principale non agricole ». *AGRESTE - Cahiers*, n° 1.
- [4] RATTIN S. (1999), « Deux exploitants individuels sur cinq vivent seuls ou uniquement avec leur conjoint ». *AGRESTE - Les Cahiers*, n° 46.
- [5] RATTIN S. (1999), « Les jeunes agriculteurs « professionnels » ont reçu un enseignement agricole de bon niveau ». *AGRESTE - Les Cahiers*, n° 41.
- [6] RATTIN S. (1999), « Un jeune sur quatre s'est installé en société en 1996 ou 1997 ». *AGRESTE - Les Cahiers*, n° 37.
- [7] RATTIN S. (1997), « Moins de couples chez les agriculteurs ». *AGRESTE - Les Cahiers*, n° 26.